

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article370>

Comment supprimer mes messages en "Webmail administratif" ?

- Réseaux numériques - Messagerie électronique - Foire aux questions - Messagerie électronique -



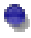


Date de mise en ligne : jeudi 8 décembre 2005

Mission TICE 38

Vous avez supprimé vos messages mais vous recevez quand même une notification vous informant que votre boîte aux lettres est pleine...

Lorsque vous consultez votre messagerie par le procédé dit [Webmail](#), les messages que vous supprimez sont conservés dans la corbeille...

Il faut donc procéder en trois étapes :

-  Supprimer les messages de votre choix
-  Cliquer sur "Dossiers"
-  Cliquer sur "vider la corbeille"